

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN111

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

ARTICLE 15

À la dernière phrase de l'alinéa 7, remplacer la première occurrence du mot "ou" par une virgule.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.